

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Mardi 14 mars 2017**

**Présents** : Mesdames et Messieurs A. ROUVIERE-ESPOSITO, R-M. BERGER, M-C. BANIOL S. RICHARTE, P. ROUSTAN, N. ENJALRIC, Y. LE MOAL, C.JEAN, J.JEAN

**Absents** : T. BEAUQUIER, J. MALLET

**Procurations** :

**Secrétaire de séance** : Séverine RICHARTE

Madame le Maire ouvre la séance à 20h30.

Madame Séverine RICHARTE est désignée secrétaire de séance.

#### **Ordre du Jour** :

1. Projet de construction de Monsieur Maffei
2. Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 novembre 2016 et du 26 janvier 2017.
3. Travaux de mise en accessibilité aux PMR de l'école : demande de subvention FSIPL
4. Travaux d'aménagement du D1 autour de l'école : demande de subvention FSIPL
5. SIVU de Fontbonne : changement des statuts
6. Villa le Petit Piou : transfert caution ; achat meubles cuisine
7. Nouveau point de collecte parking salle polyvalente
8. Questions diverses

#### **1/ Projet de construction de Monsieur MAFFEI**

Monsieur Maffei a fait savoir qu'il ne viendrait pas présenter son projet de construction devant le Conseil Municipal mais qu'il accepte les recommandations de celui-ci.

#### **2/ Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 novembre 2016 et du 26 janvier 2017**

Le Conseil Municipal valide sans réserve le compte-rendu du Conseil Municipal du 18 novembre 2016 et du 26 janvier 2017.

#### **3/ Travaux de mise en accessibilité aux PMR de l'école : demande de subvention FSIPL**

Madame le Maire rappelle le projet de mise aux normes d'accessibilité aux PMR de l'École Élise Cause. Elle rappelle que pour la réalisation de ce projet des demandes de subventions ont été déposées auprès de la Préfecture, au titre de la DETR 2017, et de la Communauté de Communes, au titre des Fonds de Concours 2017. Elle informe le Conseil Municipal que ce projet est également éligible au Fonds de soutien à l'investissement public local (FSIPL), dotation de l'Etat.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,*

Autorise Madame le Maire à déposer une demande d'aide financière auprès de l'Etat au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local 2017.

#### 4/ Travaux d'aménagement du D1 autour de l'école : demande de subvention FSIPL

Madame le Maire rappelle le projet de travaux de voirie autour de l'École Élise Causse. Elle rappelle que pour la réalisation de ce projet des demandes de subventions ont été déposées auprès du Département de l'Hérault au titre du Fonds Départemental d'Aides aux Communes. Elle informe le Conseil Municipal que ce projet est également éligible au Fonds de soutien à l'investissement public local (FSIPL), dotation de l'Etat.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,*

Autorise Madame le Maire à déposer une demande d'aide financière auprès de l'Etat au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local 2017.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les services du Département ont émis l'hypothèse d'un report des travaux.

#### 5/ SIVU de Fontbonne : changement des statuts

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Denis DEVRIENDT reste en poste au sein du SIVU de Fontbonne. Une réunion du personnel a eu lieu et a permis de mettre au point certaines règles. Elle informe les élus de la nécessité de changer les statuts du SIVU pour former un SIVOM. Elle donne lecture des nouveaux statuts.

Le Conseil Municipal souhaite obtenir des informations complémentaires avant de se prononcer sur le transfert de compétences et les nouveaux statuts.

Madame le Maire va demander ces informations et cette question sera traitée lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

#### 6/ Villa Le petit Piou : Transfert caution et achat meubles de cuisine

*Monsieur Jérôme JEAN quitte la séance et ne prend pas part à la décision.*

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de racheter à Monsieur Jérôme JEAN, ancien locataire de la Villa le Petit Piou, les meubles de cuisine qu'il avait installé dans ce logement avec l'autorisation de la Mairie. Le mobilier est en bon état et l'enlèvement de ces derniers pourrait endommager les murs.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,*

**DECIDE** de racheter les meubles de cuisine installés par Jérôme JEAN dans la villa du Petit Piou, pour un montant de 400 €.

**PRECISE** que cette somme viendra en déduction du montant des loyers qu'il doit à la Commune.

#### 7/ Nouveau point de collecte parking Salle polyvalente

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de la Communauté de Communes d'installer un nouveau point de collecte sur le parking de la salle polyvalente (1 colonne verre + 1 colonne papier).

Le Conseil Municipal n'est pas favorable à l'installation d'un nouveau point de collecte mais accepte la mise en place d'un point de collecte « vêtements » sur l'emplacement du point de collecte existant.

8/ Questions diverses

Néant.

La séance est levée à 22h30.

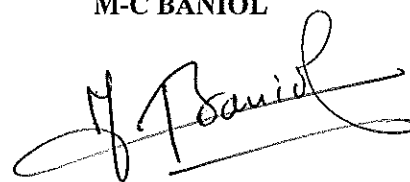
**A.ROUVIERE-ESPOSITO**



**S. RICHARTE**



**M-C BANIOL**



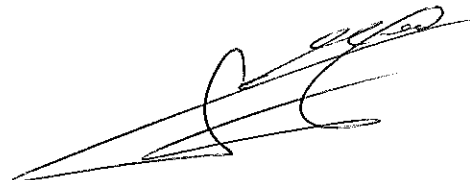
**C. JEAN**



**R-M. BERGER**



**Y. LE MOAL**



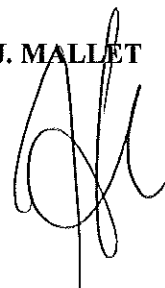
**P. ROUSTAN**



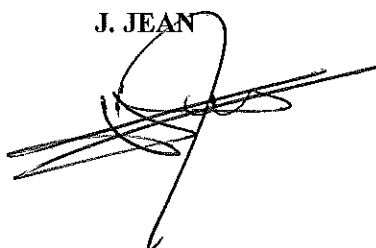
**N. ENJALRIC**



**J. MALLET**



**J. JEAN**



**T. BEAUQUIER**